



# BUREAU NATIONAL CATHOLIQUE DE L'ENFANCE DU TOGO

## RAPPORT D'ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2021



Mars 2022

## Remerciements

*Tous les enfants bénéficiaires des actions du BNCE-Togo et leurs parents,*

*Toutes les femmes bénéficiaires des actions du BNCE-Togo,*

*Le personnel et les membres du BNCE-Togo,*

*Disent un sincère Merci,*

*Merci aux différents partenaires qui ont contribué financièrement à la mise en œuvre des actions :*

*L'Institut des Sœurs de Saint François d'Assise (ISSFA)*

*L'Agence Française de Développement (AFD)*

*Le Bureau International Catholique de l'Enfance (BICE) et ses donateurs*

*Organisation des Nations Unies contre la Drug et les Crimes (ONUDC)*

*Plan International Togo*

*Union Togolaise des Banques (UTB)*

*Conférence épiscopale italienne (CEI)*

*Amnesty international Togo*

*Lions Club Lomé Impact*

*Merci aux partenaires techniques :*

*Le ministère de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation,*

*Le Garde des Sceaux, ministre de la Justice,*

*Les organismes de la société civile,*

*Merci aux différents stagiaires*

*Merci à tous ceux qui ont contribué d'une manière ou d'une autre aux actions.*

## **Introduction**

Le Bureau National Catholique de l'Enfance au Togo est une association locale de promotion et de protection des droits de l'enfant. Elle a été créée le 26 mai 2012 et reconnue par le Ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales sous le récépissé n°1007/MATDCL-SG-DLPAP-DOCA en date du 16 octobre 2012. Le BNCE réalise chaque année un certain nombre d'actions pour la protection de l'enfant. On peut citer entre autres le renforcement de capacités de ses membres et de certains autres acteurs comme les femmes portefaix, les enfants, dont ceux qui sont en conflit avec la loi etc.

Le présent rapport semestriel est la compilation des activités menées au cours de l'année 2021.

### **I.Contexte de mise en œuvre des activités de l'année 2021**

L'année 2021 n'a pas connu d'évènements politiques majeurs. Le premier semestre de l'année 2021 est marqué par la continuité de la pandémie de la covid 19 ayant débuté en avril 2020. En effet, il a été constaté une progression continue des cas de contamination, ce qui a nécessité le maintien de certaines restrictions sanitaires. Malgré une politique en faveur de la vaccination, l'espoir nourri pour la reprise progressive des activités par l'arrivée des vaccins contre la covid 19 n'a pas pu effectivement se concrétiser. Cela s'explique notamment par le fait que la population a manifesté une certaine méfiance l'égard du vaccin.

Face à cette situation, l'Etat d'urgence sanitaire a été maintenu par l'Assemblée Nationale le 16 mars 2021 afin de limiter la propagation. Toutefois, il y a eu un assouplissement des restrictions depuis juin 2020, notamment avec la levée du couvre-feu. Cependant, une grande majorité des mesures déjà adoptées sont restées en vigueur.

Sur le plan économique, la reprise est lente. Certains grands établissements financiers et les marchés dont le grand marché de Lomé ont été rouverts. Cependant, le maintien en vigueur du décret présidentiel portant fermeture des frontières terrestres pris le 21 mars 2020 continue d'empêcher les commerçants étrangers de venir faire des affaires sur le territoire togolais. Le pouvoir d'achat des populations ne cesse de diminuer en raison d'une hausse généralisée des prix.

Concernant les droits des enfants, le processus de révision du Code de l'enfant, commencé en 2018, n'a pas encore abouti. De plus, le Togo a, les 29, 30 juin et 1er juillet 2021, présenté son cinquième rapport devant le Comité des droits de l'homme. Malheureusement, les observations finales adoptées le 23 juillet 2021 ont encore dénoncé les conditions de détention notamment l'interdiction des visites, la surpopulation carcérale, le non-respect systématique des délais de garde-à-vue et de garde provisoire. Enfin, l'accès au centre d'accès au droit et la justice pour les enfants et aux autres lieux de garde provisoire des enfants pour y travailler reste impossible, ce qui accroît les risques de récidives.

Les différentes restrictions ont ralenti ou annulé la mise en œuvre de certaines activités.

## **II.RAPPORTS DES ACTIVITES D'ACCOMPAGNEMENT ET DE SUIVI DES ENFANTS PAR PROJET**

### **A. PROGRAMME JUSTICE JUVENILE : Projet ENFANCE SANS BARREAUX 2**

Les activités du programme justice juvénile se présentent comme suit :

- 1. Organisation de l'atelier de réflexion et de formation des acteurs de l'accès au droit et à la justice pour les enfants au Centre d'écoute et de conseil de Tokoin Novissi (Lomé)**

Les outils de communication, de sensibilisation, d'information et de formation, élaborés par le Bice et le Bureau National Catholique de l'Enfance du Togo, ont permis la réalisation d'un atelier de réflexion et de formation des acteurs de l'accès au droit et à la justice pour les enfants du 27 au 28 juillet 2021 au centre d'écoute et de conseil de Tokoin Novissi à Lomé. Se sont réunis 25 des acteurs étatiques et de la société intervenant sur la chaîne de protection de l'enfant en contact avec la loi.

Les réflexions ont porté sur les thématiques suivantes :

- **Portrait-robot d'un système de justice juvénile réparatrice : le Togo est-il dans les clous ?** par **Yao AGBETSE**, *Coordinateur plaidoyer international, BICE*
- **Stratégie nationale sur la justice juvénile : panorama des défis, des solutions envisagées, des outils nécessaires et des synergies indispensables pour une justice réparatrice effective au Togo**, par Mama Raouf **TCHAGNAO**, Directeur de l'accès au droit et à la justice, Ministère de la Justice, Département Accès au Droit et à la Justice
- **La prévention de la délinquance juvénile : pistes d'actions proposées par le Guide à l'attention des parents et des communautés** par Mme Kayi **ABBEY KOUNTE**, ex juge pour enfants, magistrate, conseiller à la Cour suprême du Togo
- **La cartographie des acteurs et entités et leur mandat dans le domaine de la justice juvénile pour générer des synergies d'actions** par Juste Dométo **ADJE**, coordonnateur du programme « enfance sans barreaux (BNCE Togo)
- **Le rôle de chaque acteur de la chaîne de l'accompagnement de l'enfant en contact avec la loi pour le respect des délais de procédure et une justice réparatrice effective : OPG, Surveillants de l'administration pénitentiaire (SAP), Travailleurs sociaux du secteur public et privé, Centres de réinsertion, Magistrats (procureurs, juges des enfants), Greffiers, Organisations de la société civile**, par Mme Kayi **ABBEY KOUNTE**, ex juge pour enfants, magistrat, conseiller à la Cour suprême du Togo
- **Les droits de l'enfant dans la gouvernance locale** par **DOWOU Komlan Jacob**, assistant du directeur de l'Accès au Droit et à la Justice
- **Réflexions en groupes** L'opportunité de la création d'une plateforme web (site internet, blog, page Facebook, Instagram...) pour regrouper lois, décrets, arrêtés, politiques, recommandations et autres informations pertinentes sur la justice juvénile. Par **ADJE Juste Dométo**, coordonnateur du programme ESB2 et **TSANDJA Afangnon Messan**, directeur exécutif du BNCE Togo

## **2. Séance de présentation et de vulgarisation des outils de sensibilisation, d'information et de formation des acteurs**

Les outils de sensibilisation et de formation élaborés par le BNCE Togo ont fait l'objet de présentation et de vulgarisation auprès des acteurs oeuvrant pour la protection des enfants en conflit avec la loi le 2 juillet 2021 au restaurant ERO à Atakpamé, le 22 et 23 juillet 2021 au Centre d'Accès au Droit et à la Justice pour les Enfants (CADJE) et au Centre d'Observation et de Réinsertion Sociale des Jeunes en Difficulté de Cacavelli (CORSJDC).

- **Rencontre de vulgarisation du Lexique pédagogique et des cahiers de Résilience**

Le 31 août 2021 a eu lieu au siège du BNCE Togo à Lomé, la séance de présentation et de vulgarisation du lexique sur la justice juvénile réparatrice et le cahier de résilience. Ce fût l'occasion de développer la notion de justice réparatrice.

- **Cérémonie de clôture du projet ESB**

La cérémonie de clôture du projet ESB2 a eu lieu du 16 au 17 Septembre dans la salle de conférence de l'OCDI à Tokoin séminaire et a réuni 29 participants.

- **Formation sur la résilience en Février 2021 à Abidjan**

Résilience du BNCE-Togo a participé à une session de formation sur la résilience assistée durant une semaine à Grand Bassam en Côte d'ivoire.

- **Rencontre des partenaires de la Brigades pour mineurs**



Trois rencontres avec la brigade pour mineur ont été réalisées et ont permis d'amorcer le plaidoyer pour la nomination des accessseurs aux tribunaux pour enfants.

### **3. Humaniser les conditions de détention / renforcer l'appui aux ECL**

Les visites d'observations dans les lieux de détention et les appuis aux détenus mineurs ont uniquement été réalisés à la prison civile d'Atakpamé car elles étaient impossibles au CADJE en raison des restrictions. Les visites ont permis d'évaluer les conditions de détention des 32 mineurs suivis : hygiène des cellules, disponibilité d'eau potable, disponibilité de sanitaires, hygiène environnementale, corporelle, buccodentaire et alimentaire. Les visites ont également été l'occasion d'identifier les types d'infractions commises.

Par ailleurs, trente appuis alimentaires ont été faits aux enfants en conflit avec la loi sous forme de dons en vivres (riz, lait, sucre, farine de manioc, haricot, macaroni, tomates). Ceci a permis d'améliorer les conditions d'existence de ces enfants.

Les produits sanitaires ont contribué à l'amélioration de l'hygiène environnementale, corporelle, alimentaire et buccodentaire des enfants. Les appuis médicaux constitués d'antibiotiques et de produits désinfectants ont été reçus par 45 enfants, souffrant notamment de maladies de la peau.

### **4. Assistance juridique et judiciaire aux Enfants en conflit avec la loi**

Au cours de l'année 2021, 98 enfants (88 garçons et 10 filles) ont fait l'objet d'enquêtes sociales, de médiations etc. Il y a eu des rencontres avec les juges pour faire le point sur la situation de chacun.

En vue de préparer la réinsertion des enfants, des activités socioéducatives sont également organisées à la brigade pour mineurs de Lomé et dans les lieux de détention du ressort de la Cour d'appel de Lomé où intervient le BNCE Togo.

### **5. Ateliers de parentalité positive, sessions de résilience à l'endroit des enfants en conflit avec la loi et les parents**

Sept ateliers de parentalité positive ont été organisés à l'endroit des parents des ECL accompagnés.

A notamment eu lieu un atelier le **6 août le 2021** au siège du BNCE Togo avec comme thèmes : la gestion des vacances scolaires des enfants, la discipline familiale, les jeunes et les nouvelles technologies de l'information et de la communication, la sexualité des adolescents, les besoins et les envies des enfants etc.

#### **Mots de remerciement du représentant des détenus lors de la cérémonie d'inauguration**

... .. Je tiens à vous remercier pour tout ce que vous faites à notre endroit. Cet ouvrage va nous permettre d'acquérir de nouvelles compétences qui nous permettront de se prendre en charge et d'éviter le vol, le mensonge etc. Vous ne nous avez pas oublié. Que Dieu vous bénisse.

#### **a. Sessions de résilience avec les ECL**

Deux sessions de Résiliences assistées ont été organisées à l'endroit des enfants à Avoutokpa et à Lomé durant 3 jours chacune. Quinze enfants ont pris part aux différentes sessions.

#### **b. Suivi des enfants réinsérés**

Au cours de l'année 2021, plus de 125 suivis de réinsertion et postes ateliers de résilience ont été menés. Ces suivis de proximité ont permis d'accompagner les enfants dans leur réinsertion sociale, familiale etc

#### **c. Développement d'AGR pour les Enfants en conflit avec la loi réinsérés et leurs parents.**

Cette initiative vise d'une part la prévention de la récidive et d'autre part, le renforcement éducatif et économique des familles des enfants en conflit avec la loi libérés. Au total, 10 enfants et 15 parents ont été appuyés dans la mise en place d'activités génératrices de revenus.

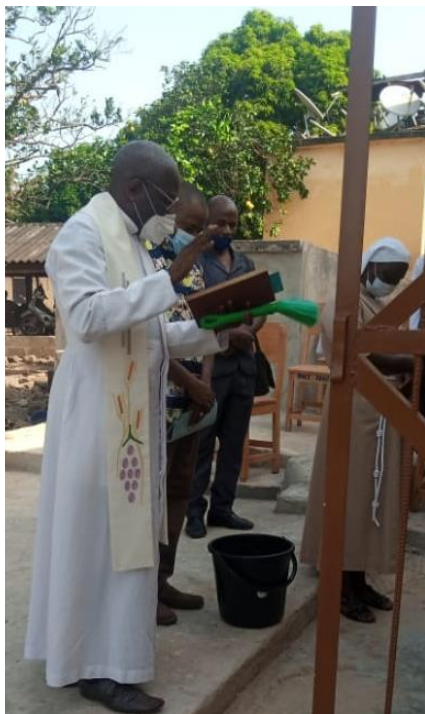
#### **B. Projet d'« Humanisation des conditions de détention et renforcement de l'appui aux ECL de la prison civile d'Atakpamé en République du Togo »**

Le projet a démarré le 1<sup>er</sup> janvier 2021. Le BNCE-Togo a reçu les fonds de la CEI le 14 décembre 2020.

#### **Activité 1.1 : Construction d'une grande salle polyvalente, de deux salles d'écoute et d'un bloc de toilettes.**

Bien que le BNCE-Togo ait reçu les fonds depuis le 14 décembre 2020, les travaux de la construction ont effectivement démarré le 1<sup>er</sup> février 2021. En effet, dès la réception des fonds du projet, le BNCE-Togo a pris attache avec le ministère de la justice pour l'informer et décider d'un plan commun de mise en œuvre du projet et de suivi.

Avant le démarrage des travaux, deux rencontres de travail avec l'entreprise d'exécution des travaux ont eu lieu. La première avait pour objectif de relire le projet, d'établir le contrat de prestation de service, de revoir et de mieux comprendre les plans architecturaux. La seconde rencontre a tourné autour de la qualité du matériel, du droit des ouvriers, du suivi et contrôle du chantier avant la signature du contrat.



La phase de déblayage du terrain a duré un mois et demi au lieu de 3 semaines en raison du sol rocheux. Cette phase s'est suivie de la pause des fondations qui ont été faites et qui sont renforcées par des roches.

Ensuite, il y a eu l'élévation des murs de la salle polyvalente, des deux bureaux et des toilettes. Lors de cette phase, la cour a été remblayée, les tuyaux d'eau et d'évacuation ont été encastrés dans les murs, tout comme les tuyaux de conduite d'électricité.

Le dallage de la salle polyvalente, des bureaux et des toilettes a composé les travaux de la troisième phase, ralentie par la pluie.

Aujourd'hui, le bâtiment est déjà construit et prêt à être utilisé. Le plan initial a été respecté avec quelques petites modifications. Ces travaux ont nécessité des fonds additionnels, qui ont été supportés par le BNCE-Togo.

Notons qu'il y a eu durant la période de construction, quatre missions de suivi de chantier qui ont permis d'apprécier l'évolution du chantier, de contrôler la qualité, de formuler des observations et de constituer une pression pour le respect du chronogramme.

### **Activité 1.2. Équipement de la salle polyvalente**

La phase d'équipement de la salle a démarré depuis le 1<sup>er</sup> Juin 2021 par la commande des meubles. A la date du 14 Octobre, le mobilier a été réceptionné et installé.

Les bassines, les sauts et bidons pour les fabrications des différents types de savons sont aussi achetés depuis le mois d'avril pour la formation des différents types de savon et de la pratique du batik.

Les supports de fabrication des objets dans le domaine de la vannerie et du macramé ont aussi été commandés dès le mois de février et livrés au cours du mois d'avril.

Notons que le BNCE-Togo a informé les autres associations de la mise à leur disposition du mobilier. Une rencontre trimestrielle sera organisée pour coordonner les activités, partager les réalisations, noter les difficultés et réfléchir pour trouver des solutions.

### **La cérémonie de remise de l'ouvrage à l'administration pénitentiaire**

La remise officielle du bâtiment à la Direction de l'Administration Pénitentiaire et de la Réinsertion (DAPR) s'est tenue le 4 Novembre 2021. C'est le vicaire général, représentant Monseigneur l'archevêque, accompagné du révérend père aumônier des prisons qui ont béni le bâtiment et procédé à la remise à la DAPR.



### **Activité 1.3: Réalisation d'activités psychosociales et de formation avec les détenus**

Compte tenu des mesures restrictives liées à la protection face au Covid-19, le BNCE-Togo a un accès restreint aux détenus pour les activités psychosociales. Pour pallier à cette difficulté, des détenus ont été identifiés afin qu'ils soient formés et qu'ils forment plus tard leurs pairs.

Des discussions sont en cours avec l'appareil judiciaire (tribunaux, DAPR, Action sociale etc.) afin que les détenus formateurs puissent bénéficier d'une remise de peine. Toutefois ils doivent remplir certaines conditions à savoir :

- Les détenus qui prendront part à la formation des autres détenus peuvent après avoir fait la moitié de leur peine demander une liberté provisoire
- Ils doivent être des modèles et ne pas être impliqués dans d'autres affaires disciplinaires en prison
- Les rapports de l'administration pénitentiaire les concernant doivent être positifs
- C'est le juge qui statuera, ce qui signifie que la réduction de peine n'est automatique.

Par corps de métier, il y a 7 à 10 détenus qui ont été formés comme formateurs. La majorité a déjà appris le métier ou l'a débuté avant de se retrouver en prison. Seul l'atelier d'alphabétisation n'a pas pu être fait au cours de la période en raison des restrictions sanitaires.

- **Formation des formateurs en Couture**

La formation des formateurs s'est faite durant une semaine. Il y avait parmi les détenus des couturiers qui ont été identifiés pour être des formateurs de leurs pairs.

- **Formation des formateurs en Batik**

Pour l'atelier de batik, des sauts et bassines ont été acquis pour mener à bien les activités. Cependant, pour renforcer la pratique, il fallait disposer d'autres outils comme des témoins, des dessins à imprimer sur les pagnes, utiliser de l'eau chaude et de la cire. Le projet n'ayant pas prévu ces fournitures certains aspects n'ont pas pu être enseignés.

- **Formation des formateurs en Vannerie et macramé**

La formation en vannerie et en tricotage dispose de divers supports pour la fabrication de tables, de lits, de chaises etc. Ce fut d'abord une immense joie pour eux de disposer de supports. Ils étaient des spécialistes uniquement dans la fabrication de sacs et de chaussure. La formation vient les renforcer leurs compétences.

- **Formation des formateurs en savonnerie**

Grâce au projet, des intrants ont été achetés pour la formation des formateurs en savonnerie. Les détenus ont fabriqué d'autres savons pour leur propre utilisation et l'entretien de la prison.

- **Formation des formateurs en Alphabétisation**

La formation des maîtres alphabétiseurs n'a pas eu lieu compte tenu des restrictions liées à la Covid-19. Toutefois, les démarches sont toujours en cours pour déterminer le mode opératoire pour la réalisation de cette activité. Suite à la demande des détenus, il faudrait installer ou aménager un bureau comme bibliothèque pour la lecture et la formation des détenus.

## **C. PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE (PADIPET)**

### **1. LES ACTIVITES DU CENTRE D'EVEIL PRECOCE DE LOME**

L'accompagnement et l'encadrement des enfants de moins de 6 ans se sont poursuivis au cours de l'année 2021 au niveau du centre d'éveil précoce de Lomé. Les activités marquant ce volet se résument comme suit :

### **Sensibilisation des mères et suivi familial des enfants**

Les parents désireux d'inscrire leurs enfants aux centres d'éveil précoce et ceux qui ignorent l'importance du préscolaire sont sensibilisés par les éducatrices sur les bienfaits de la scolarisation des enfants, de la plus-value du préscolaire et de l'instruction en général. Au niveau du centre, environ 75 parents se sont prêtés à cet exercice. Au total 43 enfants ont été inscrits.

Vingt suivis ont été réalisés afin de s'assurer de la mise en pratique des instructions données aux enfants dans les centres à l'issu des différentes discussions éducatives.

#### **1. Activités scolaires**

Les fêtes de Noël et de fin d'année scolaire sont les principales activités extra-scolaires réalisées dans les centres d'éveil précoce. Cette année encore toutes ces activités ont eu lieu.

Afin d'assurer au moins un repas équilibré par jour aux enfants inscrits dans le centre d'éveil précoce, la collation leur est offerte tout au long de l'année. Cette collation permet de maintenir les enfants en bonne santé et de combler leurs éventuelles carences. Comme conséquence, on note la présence, régularité et le bien être chez les enfants.

Au cours de l'année, vingt-deux enfants ont été identifiés pour le cours primaire.

Amnesty International Groupe Local droits humains a contribué au projet en donnant des fournitures scolaires.

### **Aménagement du Centre d'éveil précoce de Lomé**

Grâce à l'appui de Lions Club Lomé Impact, le centre d'éveil précoce a été réhabilité.

## **2. LES ACTIVITES DU PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT INTEGRE DE LA PETITE ENFANCE AU TOGO''**

Le projet : **''Appui au Développement intégré de la Petite Enfance au Togo''** est un projet multi-sectoriel (Santé, Education, Protection) et multi-niveau (National, Régional, Communautaire et Individuel). Il vise à assurer la protection durable des droits des enfants, en particulier ceux des filles et des garçons âgés de 0 à 6 ans. Dans ce cadre, les enfants reçoivent des soins, un soutien et les services appropriés dont ils ont besoin pour survivre, grandir en bonne santé et se développer pleinement. Ces services se décomposent en 4 axes stratégiques à savoir :

- La promotion des soins attentifs prodigués aux filles et garçons de 0-6 ans ;
- Les transformations de normes pour garantir un environnement favorisant des interactions saines, affectueuses et sans discrimination au sein de la famille et dans la communauté ;
- La réhabilitation et l'équipement des structures publiques d'accueil du DPE ;
- L'éducation parentale pour une prise en charge des besoins holistiques des enfants, en particulier les plus vulnérables.

Initié par Plan International avec l'appui financier de Danmark Indsamling (DI), ce projet est mis en œuvre en partenariat avec le Bureau National Catholique de l'Enfance au Togo (BNCE-Togo) et s'exécute dans les préfectures de Haho et de Yoto.

## II.1. Résumé des activités réalisées en 2021

Les activités réalisées sont entre autres : l'élaboration des différents outils de gestion, la sélection et la contractualisation avec l'ONG partenaire de mise en œuvre, le recrutement du staff de projet au BNCE-Togo, la participation à l'atelier de planification, l'orientation de l'équipe du projet sur la Politique de Sauvegarde des Enfants et Jeunes (PSEJ), le processus d'achat et les prises de contacts avec les communautés cibles.

La signature du protocole d'accord entre BNCE-Togo et Plan International Togo a eu lieu le 29 Octobre 2022. Le BNCE-Togo a alors débuté la mise en place de l'équipe de projet :

### - Identification du Superviseur

En raison de la lente mise en œuvre, le BNCE-Togo a opté de manière interne pour le choix du superviseur du projet à travers l'étude de dossier et un entretien. A la suite des entretiens écrits et oraux, c'est une femme qui occupe désormais le poste de Superviseur depuis le 8 novembre.

### - Recrutement des Animateurs

- Un avis de recrutement a été lancé à l'interne et à l'externe pour le projet Appui au Développement Intégré de la Petite Enfance. Après un dépouillement effectué par un comité de sélection composé de trois personnes, dix personnes ont été retenues pour le test écrit. A l'issue de ce test écrit, cinq personnes ont été retenues pour le test oral.

« Ce projet vient contribuer aux efforts du gouvernement dans les écoles, je veux parler ici des cantines scolaires. Il va donc régler un problème d'inégalité parce que désormais, la question de la cantine scolaire va s'étendre à tous les jardins d'enfants de la localité alors qu'auparavant, seules quelques écoles étaient sélectionnées. Aussi les soins de santé vont-ils maintenant être plus proches des bénéficiaires. Merci au bailleur de fonds Danmark Indsamling mais aussi à Plan International Togo et son partenaire BNCE-Togo pour la mise en œuvre de ce projet dans la préfecture de Yoto ». **Représentant du Directeur Préfectoral de la Santé de Yoto**

- L'entretien avec les 5 candidat(e)s retenu(e)s a été fait par le Superviseur et le Chargé de programme du BNCE-Togo avec l'appui de la Coordinatrice du projet au siège du BNCE-Togo. Un homme et une femme ont été retenus.

Le processus de recrutement des animateurs a pris fin avec la signature du contrat et la prise de fonction des animateurs le 13 Décembre 2021.

- Répartition de la zone et installation des animateurs
- Les deux animateurs recrutés après la signature des contrats ont été affectés dans leurs zones respectives. La femme occupe la Préfecture de Haho et l'homme, la préfecture de Yoto.

Le principal critère de répartition était la langue locale. En effet, ce critère a une importance capitale car quel que soit le degré élevé de connaissances, compétences et aptitudes du candidat, la non maîtrise de la langue locale handicaperait la bonne réalisation des activités et compliquerait l'accès aux communautés. L'animatrice parlant couramment *l'Adja et le Mina* a été donc affectée dans Haho et son second maîtrisant le *Watchi* et le *Mina*, langues parlées dans le Yoto.

### - Atelier de planification

L'atelier de planification et de démarrage du projet "Appui au Développement intégré de la Petite Enfance au Togo" s'est déroulé à Tsévié à l'hôtel Saint Georges.

L'objectif de cet atelier est d'assurer l'orientation et la prise en main du projet par tous les acteurs. Par ailleurs, un plan détaillé de la 1<sup>ère</sup> année de mise en œuvre a été élaboré en vue de faciliter la participation, l'implication et l'adhésion des parties prenantes.

Spécifiquement, ce plan comprend :

- Présenter le projet (objectifs, résultats et activités) aux participants, en vue de son appropriation pour la mise en œuvre ;
- Présenter et finaliser les rôles et responsabilités de chaque acteur ;
- Garantir une compréhension commune par les acteurs clés du projet, des exigences du bailleur DNO en matière de régulations financières, de communication et de reporting ;
- Finaliser le plan détaillé de mise en œuvre (DIP).

Ont pris part à cet atelier 28 participants venus du Ministère des Enseignements Primaire, Secondaire, Technique et de l'Artisanat ; du Ministère de l'Action Sociale de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation et du Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de l'Accès Universel aux Soins ; des services techniques déconcentrés de l'Etat de la zone du projet (Direction Régionale de l'Education, Directions Préfectorales de la santé, Directions Préfectorales de l'Action Sociale, Inspections des Enseignements Préscolaire et Primaire) ; le staff du partenaire ONG de mise en œuvre, les représentants des communautés cibles du projet et de Plan International Togo.

**- Orientation de staff du partenaire BNCE-Togo**

- **Rencontre d'orientation du staff de BNCE-Togo sur les procédures d'achat de Plan International Togo** : elle a eu lieu dans la salle de réunion de Plan International Togo le 18 Novembre 2021 et a rassemblé 10 participants. Elle a porté sur la présentation du protocole et d'autres documents tels que le Système Minimum de Contrôle Interne, le barème de prise en charge des partenaires et associés de Plan International Togo et le budget du projet. Cette rencontre a permis au staff du BNCE-Togo d'être informé sur les conduites à tenir en matière d'achat afin de répondre aux exigences du partenaire et éviter des dépenses non éligibles.

**- Participation à la Formation sur la sécurité**

Elle a eu lieu du 14 au 15 décembre 2021 à l'hôtel Saint Georges à Tsévié et a réuni 18 participants dont le staff BNCE-Togo. Son objectif est de renforcer les capacités des participants sur les mesures sécuritaires, les préparer, à réduire et à gérer les risques lors des déplacements ou des missions dans des environnements / situations complexes et potentiellement hostiles. Cette formation a permis au staff du BNCE-Togo de prendre conscience des risques qu'il court dans le cadre de la réalisation des activités du projet et des risques encourus par les membres de leurs familles et ceux des communautés.

- **Orientation du staff du BNCE-Togo sur la politique de sauvegarde des enfants et jeunes (PSEJ) et les procédures d'achat**

*« J'ai dit un grand OUI à ce projet depuis le jour de sa présentation à l'atelier de planification et du démarrage officiel tenu à Tsévié. Je suis particulièrement impressionné par les aspects relatifs aux soins de santé et à la stimulation du développement cognitif de la petite enfance car à Tchékpo, nous accordons peu d'importance au jardin d'enfant et je suis content du changement que ce projet va nous apporter. Et par-dessus tout, les grands parents aussi vont être formés, c'est à saluer ! Mon plus grand souhait est la grande mobilisation et l'adhésion des communautés autour des activités du projet pour sa pérennisation dans notre préfecture de Yoto ».*  
**Président du Comité Cantonal de Développement de Tchékpo**

Cette activité a eu lieu du 16 au 17 décembre 2021 dans la salle de réunion de Plan International Togo et vise à renforcer le staff du projet PADIPET du BNCE-Togo sur les questions de sauvegarde et de protection des enfants et jeunes et sur les procédures d'achat à Plan International.

#### **- Achat de l'Équipements**

Afin d'accroître les conditions des partenaires du BNCE, 4 ordinateurs, 3 kits de bureau comprenant chacun une table de bureau, un fauteuil et 2 chaises visiteurs, et une armoire ont été acquis. Les deux animateurs du projet Appui au Développement Intégré de la Petite Enfance au Togo (PADIPET) ont été dotés de motos le 27 décembre 2021.

#### **- Prise de contact avec les communautés**

L'équipe de BNCE-Togo a organisé des réunions de prise de contact et de mise en œuvre du projet avec les autorités administratives et communautaires aux préfectures de Yoto et Haho. Dans les deux zones, la prise de contact et l'orientation ont permis aux responsables préfectoraux et communaux de comprendre l'importance du développement intégré de l'Enfance. Leur adhésion étant obtenue, le travail se réalise avec leur pleine participation, ce qui assure la pérennité du projet.

### **D. PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LA MALTRAITANCE**

Les activités du programme de lutte contre la maltraitance ont été subdivisées en trois parties principales au cours de l'année 2019. On distingue : La petite enfance, l'accompagnement des filles victimes d'abus d'abus et de violences ou risquant d'en subir et l'accompagnement des femmes portefaix.

#### **1. L'ACCOMPAGNEMENT DES FILLES VICTIMES ET OU A RISQUE D'ABUS, DE VIOLENCES ET D'EXPLOITATIONS SEXUELLES**

Trois projets ont permis d'atteindre les résultats de ce programme :

- **Projet ONUDC : « Prévention, protection et réinsertion des filles et jeunes femmes à risque et ou victimes de la traite et des formes contemporaines d'esclavage/d'exploitation »** du 1<sup>er</sup> mars 2021 au -31 aout 2022 et financé par l'ONUDC
- **Projet d'Appui à la réinsertion et au renforcement du statut des filles et des femmes victimes d'exploitation sexuelles et/ou vulnérables en milieu portefaix »** mars 2020-mars 2021 (Institut des sœurs de saint François d'Assise de Montpellier)  
  
**« Renforcement de la résilience des filles et femmes victimes d'abus et de violences et de l'exploitation économique en milieu portefaix. »** Octobre 2021-Septembre 2024 avec l'appui de l'Institut des sœurs de saint François d'Assise de Montpellier)

#### **R1A1 : Identification, accueil et écoute de 100 filles et jeunes femmes**

##### **● Identification, accueil et écoutes**

Au cours de l'année 2021, ont été identifiés 65 bénéficiaires dont 43 jeunes filles âgées de 15 à 18 ans et 22 femmes âgées de 19 à 52 ans. Ces filles et femmes sont à risque ou victimes des formes contemporaines d'esclavage : prostitution, exploitation économiques, traite des personnes etc. Parmi elles, on retrouve des filles placées par un membre de leur propre famille ou par une connaissance de leurs parents chez des tierces personnes (à l'intérieur comme à l'extérieur du Togo). Elles sont souvent victimes de mauvais traitements et/ou d'exploitation économique et sexuelle. On retrouve également des filles qui ont fui à cause des conditions socio-économiques défavorables de leurs familles.

Le travail d'identification a été fait par divers acteurs notamment les Comités Locaux de Protection (CLP), les agents de BNCE-Togo, la police et la gendarmerie et les services sociaux étatiques. Cette activité a été faite à Lomé, dans les préfectures des Lacs, Vo, Ogou et Bas-Mono.



347 écoutes ont été réalisées à Lomé et dans les préfectures des Lacs, Ogou, Vo et Bas-Mono. Sur les 43 jeunes filles identifiées et accompagnées, 33 sont issues de familles monoparentales ou recomposées ou encore orphelines. Celles-ci ont expliqué que leur motivation était la recherche de moyens financiers pour apprendre un métier ou pour entreprendre une activité génératrice de revenus.

Rappelons qu'en raison de la pandémie de Covid-19 et des mesures adoptées par le gouvernement relatives au séjour des enfants dans les centres d'accueil, la réinsertion familiale a été hautement privilégiée par rapport à la réinsertion institutionnelle.



Concernant les vingt-deux jeunes femmes, l'équipe s'est confrontée à la difficulté des jeunes femmes de parler de leur famille. De plus, l'analyse révèle que la plupart d'entre elles n'envisagent pas de retourner dans leur milieu d'origine. Pour certaines, elles ont quitté un milieu caractérisé par la misère, l'injustice sociale et les inégalités de genre ; elles préfèrent donc souffrir en ville que d'y retourner. Pour d'autres encore,

le retour au village doit se faire après qu'elles aient atteint leurs objectifs financiers. Cette situation explique le fait que la majorité d'entre elles hésitent à s'engager dans l'entrepreneuriat agricole bien qu'elles aient des opportunités.

### **R1A2: Accompagnement psychosocial de 100 filles et jeunes femmes : enquêtes sociales, causeries éducatives, counseling, élaboration du projet de vie...**

- **Enquêtes sociales :** Soixante-dix-sept enquêtes sociales ont été réalisées pour les 65 bénéficiaires dont 43 jeunes filles et 22 femmes. Elles ont été réalisées à Lomé, Atakpamé et dans la région du Sud-Est Maritime notamment Mamissi, Vogon, Hangoumé, Anfoin, Aného, Klologo, Adjologou et Kpakpalakpènou.
- **Causeries éducatives :** Neuf causeries éducatives ont été réalisées et avaient pour titre :
  - « Les risques et dangers liés au travail portefaix », réalisée le 24 Mars 2021
  - « Dignité de la femme », réalisée le 15 Mars 2021 dans le cadre de la journée internationale de la femme par Dr Vanessa LABANE, Pédiatre.
  - « Les nouvelles formes d'exploitation des êtres humains », réalisée le 12 Avril et le 3 Novembre 2021. Cette causerie a connu respectivement la participation de 20 et 17 jeunes filles victimes de l'exploitation économique et/ou sexuelle identifiées et réintégrées.



- « La traite des êtres humains et la vente des organes », réalisée le 19 mai à la demande des jeunes femmes qui ont entendu ce phénomène. La causerie a réuni 17 participantes.

- « Le travail domestique et l'exploitation sexuelle », réalisée le 27 juillet 2021, l'activité a connu la participation de 15 filles.

- « Droits et devoirs de l'enfant », réalisée le 16 juin 2021. Cette causerie a été tenue dans le cadre de la célébration de la journée de l'enfant africain et a rassemblé 10 participantes.

- « Egalité de genre » est le thème de la causerie éducative qui a eu lieu le 29 Juillet 2021 et réalisée dans le cadre de la Journée de la femme africaine dont le thème était « Les femmes africaines dans les arts, la culture et le patrimoine ».

- « L'escroquerie » : De nos jours, l'escroquerie par le biais des téléphones portables est devenue courante et certaines filles et femmes en sont victimes.

Dans le cadre du projet ISSFA, il y a eu quatorze causeries éducatives pour les 20 ans de la Convention relative aux droits de l'Enfant, les droits et devoirs de l'enfant et les activités génératrices de revenu. Dans l'ensemble, elles ont permis aux femmes d'avoir un aperçu sur les progrès réalisés en matière des droits de l'enfant au Togo et les défis qui restent à relever aussi bien sur le plan national que sur le plan individuel.

- **Elaboration de projets de vie** : Les projets de vie de 57 bénéficiaires ont été élaborés avec la participation des filles, de leurs parents ou tuteurs et de l'accompagnateur au niveau du BNCE-Togo. Notons que cet exercice permet aux bénéficiaires de participer activement aux décisions concernant leur apprentissage, la réalisation d'une activité génératrice de revenus et la réinsertion. L'objectif est qu'elles soient au cœur du processus et conscientes du rôle qu'elles jouent dans leur propre réussite.

- **Soirée récréative** : Deux soirées récréatives ont été organisées le 14 Avril 2021 à Avoutokpa et le 26 Novembre à Lomé. Au total 43 filles ont participé aux soirées. L'objectif était qu'elles se divertissent, qu'elles rompent avec leur routine tout en apprenant. Durant cette soirée, elles ont dansé et chanté ensemble.

- **Médiations** : Vingt-et-une séances de médiations ont été réalisées à la suite de situations conflictuelles entre elles et leurs patrons/patronnes d'atelier ou leurs parents. Ces médiations avaient pour but le rétablissement des liens. Les parents des bénéficiaires, les bénéficiaires elles-mêmes, les responsables des ateliers concernés, les membres des CLP et les intervenants du BNCE-Togo étaient les principales parties prenantes de ces médiations.

- **Réinsertion familiale et institutionnelle** : Sur les 65 filles et jeunes femmes, 38 ont été réinsérées en familles biologiques ou en familles proches et une en institution (Centre d'Aide Sociale saint André – CASA). Parmi les 26 autres, 19 vivent dans des maisons portefaix. Les 7 restantes sont réinsérées auprès de leurs patronnes ou chez des tutrices. Les localités de réinsertion sont Atakpamé, Béva, Anié, Agoè, Mamissi, Vogon, Hangoumé, Anfoin, Aného, Klologo, Adjologou, Kpakpalakpènou et Lomé. Les réinsertions ont été préparées et facilitées par les CLP, le BNCE-Togo, les parents et les filles elles-mêmes.

- **Suivi de réinsertion familiale/institutionnelle** : 586 suivis de réinsertion familiale et institutionnelle ont été réalisés pour les 65 jeunes filles et femmes réinsérées. De façon générale, les filles entretiennent de bonnes relations avec leurs parents.

- **Orientation et Réinsertion professionnelle** : Sur les 65 bénéficiaires, 40 jeunes filles et 15 femmes ont bénéficié de l'orientation et/ou de la réinsertion professionnelle à Lomé, Anié, Atakpamé, Mamissi, Vogan, Hangoumé, Anfoin, Aného, Klologo, Adjologou et Kpakpalakpènou. Les filières de formation sont la couture et la coiffure. Les responsables d'ateliers ont été sensibilisés pour un traitement respectueux des filles et de leurs paires inscrites dans les ateliers.

- **Suivi de réinsertion professionnelle** : 121 suivis de réinsertion professionnelle ont été réalisés pour 40 filles placées en apprentissage. Sur les 40 filles, 38 sont maintenues en atelier et une à l'école.

Le suivi a permis de constater un cas de conflit entre une fille et son patron. Le règlement du conflit a nécessité le changement d'atelier de la fille. Il s'agit d'une décision consensuelle prise à la suite de la séance de médiation.

### **R1A3 : Appuis alimentaires, vestimentaires et sanitaires de 100 filles et jeunes femmes**

59 filles dont 39 nouvelles et 20 anciennes choisies sur des critères établis par le BNCE-Togo ont bénéficié au cours de la période de trois appuis alimentaires, sanitaires et vestimentaires.

### **R1A4 : Assistance médicale et psychologique en collaboration avec les centres de santé de 100 filles et jeunes femmes**

- **Assistance médicale** : Cinq filles bénéficiaires (dont 3 en milieu rural et 2 à Lomé) ont des maux de tête sévères et des problèmes de santé liés à la gorge et à la côte. Elles ont bénéficié d'une prise en charge médicale.

- **Assistance psychologique** : Vingt filles réinsérées ont bénéficié d'écoute psychologique. Ce qui a révélé qu'il y a des problèmes relationnels, des traumatismes etc.

### **R1A5 : Assistance juridique et judiciaire de 100 filles et jeunes femmes**

Parmi les 65 bénéficiaires, six n'ont pas d'acte de naissance ou de jugement supplétif tenant lieu d'acte de naissance. Les formalités sont en cours pour leur faire bénéficier de ces documents essentiels.

### **R2A1 : 8 séances de Renforcement de capacités sur la résilience, les compétences de vie courante et les droits des enfants et des femmes au profit de 100 filles et jeunes femmes**

Au cours de la période, 7 séances de renforcement de capacités ont eu lieu comme suit :

1. Résilience et Compétences de vie courante le 13 avril 2021 à Avoutokpa avec 20 participants
2. Formes contemporaines d'esclavage le 8 juin 2021 à Lomé avec 15 participants
3. Grossesses précoces le 11 août 2021 à Lomé avec 15 participants
4. Compétences de vie courante le 12 août 2021 à Lomé avec 15 participants
5. Connaissance et maîtrise de soi le 22 novembre 2021 à Lomé avec 17 participants
6. Résilience le 10 août 2021 à Lomé avec 16 participants

Nouvelles formes d'exploitation le 12 avril 2021 à Avoutokpa avec 21 participants

### **R2A2 : 32 séances d'Initiation aux activités créatrices manuelles et génératrices de revenus de 100 filles et jeunes femmes**

Seize (16) séances d'initiation aux activités génératrices de revenus ont eu lieu au cours de la période à Atakpamé, Avoutokpa et à Lomé. Il s'agit de la préparation du savon liquide (4 fois), du savon de Marseille (5 fois), du savon de lessive communément appelé au Togo « kpévidi » (4 fois) et de la

fabrication des tapettes (3 fois). Ces différentes séances ont connu la participation de vingt-cinq filles et dix-sept jeunes femmes.

### **R2A3 : Suivi de la mise en œuvre des acquis**

Trois suivis trimestriels ont été réalisés pour la mise en œuvre des acquis relatifs au renforcement de capacités et à l'initiation aux activités créatrices de revenus et des activités manuelles, qui ont eu lieu à Atakpamé, Avoutokpa et à Lomé. Quant aux AGR, toutes les filles ont élaboré un petit plan d'AGR (vente de pop-corn, orange, savon liquide, blanchisserie...) et l'exécutent. Elles arrivent à gagner entre 500 et 5000 FCFA chaque weekend.



### **R3A1 : Organisation de 15 Ateliers de parentalité positive**

Sept ateliers de parentalité positive ont eu lieu à Atakpamé, Hangoumé, Amégbran, Avoutokpa et Lomé avec la participation de 56 parents. Les thèmes débattus sont les grossesses précoces (2 fois), les nouvelles formes d'exploitation (2 fois), la relation parent-enfant, la communication intra-familiale (2 fois).

### **R3A2 : 3 séances de Renforcement de capacités de 45 leaders communautaires**

Trois séances de renforcement de capacités ont eu lieu en milieu rural. Elles ont toutes porté sur « Les nouvelles formes de traite/esclavage ». Les 45 leaders invités ont répondu favorablement et étaient présents à l'activité ; cela révèle l'intérêt porté au thème et l'ampleur du phénomène dans leurs localités.

### **R4A1 : Organisation de 15 séances de sensibilisation dans les villages**

Seulement trois séances de sensibilisation ont été réalisées à Avoutokpa, Klologo et Lomé sur les nouvelles formes d'exploitation à cause des restrictions liées à la lutte contre la propagation du coronavirus. Au cours de la période, le gouvernement a interdit des regroupements en riposte à la propagation du coronavirus.



### **R4A2 : Organisation de 15 séances de sensibilisation dans les collèges et universités (12 collèges et 3 universités)**

Seulement deux séances de sensibilisation des élèves ont été réalisées en raison des restrictions sanitaires. La première au Collège d'enseignement général d'Avoutokpa et la seconde au collège d'enseignement général d'Avedji.

### **R5A1 : Prospection dans les maisons portefaix et dans les lieux fréquentés par les filles**

Sept visites ont été réalisées dans quatre **maisons portefaix** (Edzézo kpmé, Gervais kpmé, Kakanon kpmé et Kekey kpmé). Dans toutes ces maisons et à Agbadahonou, l'équipe a rencontré certaines filles qui avaient déjà été identifiées par le passé par le BNCE-TOGO. **Six prospections** ont été réalisées dans les marchés Adawlato, Attikpodji et Abattoir. A Abattoir, les portefaix viennent les matins pour le travail. Mais, à partir de 08h 30, elles vont presque toutes au marché d'Adawlato pour poursuivre le travail. Il en est de même pour le marché d'Abattoir.

### **R5A2 : Préparation et réinsertion professionnelle de 20 filles victimes d'exploitation sexuelle**

Les identifications, les enquêtes sociales, la médiation familiale et la réintégration familiale ont été effectués dans les régions maritimes et Lomé commune. Ces filles ont quitté le milieu portefaix et sont actuellement en famille et en formation professionnelle.

Les 17 filles identifiées et réinsérées en famille ont été également réinsérées en atelier auprès des maîtres artisans avec l'appui des Comités locaux de protection dans les localités où ils sont présents. Les frais relatifs à leur droit d'entrée, à la tenue et à une partie du contrat ont été payés. Les suivis révèlent que toutes les filles sont régulières en atelier et portent de l'intérêt à la formation.

### **R5A3 : Formations des femmes pour le développement des Activités génératrices de revenus**

Quatorze femmes portefaix ont bénéficié d'une formation pratique en fabrication de savon liquide. Dix-neuf femmes portefaix ont bénéficié d'une formation pratique en fabrication lave marmite. Ces différentes formations assurent un accompagnement des femmes dans le développement des activités génératrice de revenus. Cela leur offre un revenu secondaire permettant de satisfaire leurs besoins primaires et ceux de leurs enfants.

#### **E. ACTIVITES TRANSVERSALES**

- **La célébration de la journée de l'enfant Africain le 16 Juin 2021** : Dans le cadre de la célébration de la journée de l'enfant Africain, BNCE-TOGO a organisé une causerie dans chaque secteur.
- **Renforcement de capacités du Personnel** : Au cours de l'année 2021, il y a eu quatre sessions de renforcement de capacités du personnel sur la résilience, la redevabilité, l'écoute active et la pédagogie classique.
- **Rencontre Bilan 2020** : La rencontre bilan des activités de l'année 2020 a eu lieu en début janvier au centre saint Ignace loyal d'Agoè. Elle a permis de faire le point, de décrire l'analyse FFOM de la structure et d'établir le plan d'action de l'année 2021.
- **Développement d'AGR pour le compte du BNCE** : En vue de pérenniser les actions et de disposer de fonds propre, le BNCE-Togo a entrepris l'élevage des porcs à Avoutokpa comme activité génératrice de revenus.

### **III. RENFORCEMENT DE LA COLLABORATION ET DE LA SYNERGIE AVEC DES ACTEURS DE LA PROTECTION DES ENFANTS**

Au cours du premier semestre de l'année 2021, le BNCE-TOGO a renforcé la collaboration avec différents acteurs de la protection des enfants. Ce renforcement de la collaboration a eu lieu à travers des rencontres, des réunions, des réseaux ou encore dans le cadre de la mise en œuvre de projets. De façon succincte, on peut retenir la participation du BNCE aux différentes rencontres suivantes :

- Elaboration du rapport alternatif
- Atelier de présentation de la stratégie de justice juvénile (DADAJ et UNICEF)
- Atelier de validation du rapport du projet de modernisation de la justice juvénile (DADAJ et UNICEF)
- Rapport alternatif dans le cadre de l'évaluation périodique universelle (EPU) du Togo (CACIT)
- Atelier de réflexions sur les violences en milieu scolaire (UNICEF)
- Atelier d'élaboration des normes et règlements intérieur du CADJE
- Atelier de mitigation sur les pratiques des Centres d'accueil (SOS/RESAEV)
- Rencontre des acteurs du cadre national de concertation et de protection des enfants

### **IV. DIFFICULTES, LEÇONS APPRISES et PERSPECTIVES**

## 1) Difficultés

### On peut citer comme difficultés rencontrées les points suivants :

- La pandémie du Covid19 a restreint les activités du BNCE-Togo, notamment le contact avec les enfants détenus ; les activités de préparation à la réinsertion etc. L'interdiction des visites aux détenus crée un vide et ne permet pas de rétablir les liens entre les détenus et leurs proches. Cette situation ne facilite pas les médiations et conciliations.
- La persistance de la stigmatisation des enfants en conflit avec la loi dans la région.
- La lenteur administrative dans le traitement des dossiers des enfants.
- La démission de certains parents ou leur refus de participer au processus de justice juvénile.
- La mauvaise perception de la justice dans les communautés fait que la population a peur de la justice et ne veut pas s'y mêler. Cela entraîne la stigmatisation de tous ceux qui ont contact avec la justice, particulièrement les détenus et les enfants en conflit avec la loi.
- L'inexistence d'un service social à la prison d'Atakpamé fait que ce volet n'est pas pris en compte.
- Le sous-effectif que connaît l'équipe d'encadrement du BNCE-Togo.
- L'absence de mécanismes de réparation des victimes du fait de la non application de la loi sur l'aide juridictionnelle et l'absence de prévision dans le programme d'un appui aux parents pour la réparation des préjudices causés par les enfants prolongent leur séjour en détention.

## 2) Leçons apprises

- Une bonne planification permet de bien exécuter les activités.
- L'implication des uns et des autres renforcent l'unité et l'atteinte des objectifs.
- Malgré l'insuffisance de moyens financier, le personnel demeure mobilisé.
- Les ressources peuvent être mobilisées au niveau local : apport des demandes pour la célébration de la journée des portefaix.

## 3) Perspectives

Pour renforcer les actions et le professionnalisme nous envisageons :

- Renforcer la collaboration avec les partenaires et les réseaux.
- Mobiliser des ressources pour la pérennisation des actions.
- Acquérir un local propre au BNCE-Togo pour la construction du bureau.
- Plus d'implication des structures étatiques dans l'accompagnement des enfants.
- Collaboration avec d'autres OSC pour un accompagnement de qualité des enfants ne relevant pas directement des cibles traditionnelles du BNCE-Togo, notamment les enfants en situation de handicap.
- Mise en place d'une politique Genre au sein du BNCE-Togo.
- Développer des actions liées à la protection de l'environnement en milieu rural.
- Le renforcement de l'accompagnement des filles victimes d'abus et de violences.
- Diversifier les partenaires du BNCE-TOGO.

## Conclusion

Au cours de cette année 2021, sur le plan interne, le BNCE Togo a connu une conjoncture économique très difficile caractérisée par la rareté de ressources financières, obstacle à une mise en œuvre efficace des activités. Malgré cette difficulté, les activités ont été au-delà des zones d'intervention prévues. Au-delà des chiffres présentés dans le corps du rapport, sur le plan qualitatif, un engouement est noté de la part des intervenants et une volonté manifeste du bureau du Conseil d'administration de renforcer le BNCE-Togo pour le bien-être des enfants.